

**Arrêté du 22 novembre 2024 modifiant l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la composition du  
Comité Social d'Administration d'Etablissement (CSAE) de l'université de Franche-Comté**

**LA PRESIDENTE**

**Vu** l'article L252-5 du code général de la fonction publique ;

**Vu** le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

**Vu** l'arrêté électoral relatif à l'élection des représentants des personnels au Comité social d'administration d'établissement ;

**Vu** la délibération du 31 mai 2022 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté portant création du comité social d'administration de l'université de Franche-Comté et fixant les parts respectives de femmes et d'hommes au sein de ce comité ;

**Vu** les procès-verbaux de dépouillement du scrutin organisé du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

**ARRETE**

**Article 1**

Les membres du comité social d'administration d'établissement dont les noms suivent sont nommés pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Article 2**

Sont nommés en qualité de représentants des personnels :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléant(e)s</b>	<b>Organisations syndicales</b>
M. Jean Yves RAUCH	Mme Anne PEIGNEY	UNSA/Education
Mme Patricia CYWINSKI	M. Kevin VAN KEULEN	UNSA/Education
M. Fabrice MUSSY	Mme Caroline AMIOT	UNSA/Education
M. Romain BIARD	M Benjamin LE HENAFF	CGT FERC Sup
Mme Marie-Pascale BEHRA	M. Philippe SIGNORET	CGT FERC Sup
M. Mohamad DAMAGE	Mme Frédérique BAEHR	CGT FERC Sup
Mme Alix SCHMITT-PELE	Mme Anne-Claire HAGI	Sgen-CFDT
M. Christophe MAILLARD	Mme Sylvie PONARD	Sgen-CFDT
Mme Catherine SABOT	Mme Marie Noëlle TOITOT	SUD Education
Mme Marie-Dominique L'HOTE	M. Didier ROSOTTE	FSU

### Article 3

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est présidée par la présidente de l'université, Mme Marie-Christine WORONOFF et comprend également le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines, M. Michaël BADET.

Sont nommés en qualité de membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail :

Titulaires	Suppléant(e)s	Organisations syndicales
Mme Anne PEIGNEY	Mme Marguerite PERREY	UNSA/Education
Mme Caroline AMIOT	Mme Anne-Claude GABIOT	UNSA/Education
M. Fabrice MUSSY	M. Yves JACQUET	UNSA/Education
M. Romain BIARD	M. Tamadouna SAID	CGT FERC Sup
M. Benjamin LE HENAFF	Mme Frédérique BAEHR	CGT FERC Sup
M. M. Mohamad DAMAGE	Mme Mélanie DAGUET	CGT FERC Sup
M. Alix SCHMITT-PELE	Mme Sylvie PONARD	Sgen-CFDT
M. Christophe MAILLARD	Mme Branka RUPIC	Sgen-CFDT
Mme Catherine SABOT	Mme Myriam SCHOEN	SUD Education
M. Didier ROSOTTE	M. Christian VIERON-LEPOUTRE	FSU

### Article 4

Le Directeur Général des Services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Besançon, le 22 novembre 2024

La présidente de l'université,

Marie-Christine WORONOFF



Pour la Présidente et par délégation  
Le directeur général des services

Thierry CAMUS